

LE BRIO À VOIX HAUTE 312a3



François MARTINEAU
Avocat au barreau de Paris, associé,
Lussan

“ *La rhétorique ne saurait être assimilée à l’art de la dispute, à l’éristique ou sa forme actuelle, la « twitteristique »* ”

Il est réconfortant de constater qu’à l’heure où les magistrats se plaignent de la médiocrité des plaidoiries, où tous s’affligent de l’appauvrissement du langage utilisé dans et par les médias et les réseaux sociaux, l’art oratoire et la rhétorique qui en énonce les règles essentielles n’ont rien perdu de leur attrait. Trouver les arguments, savoir les enchaîner de façon cohérente, utiliser pour ce faire toutes les ressources de la langue, tournures appropriées, figures justes, dire les choses simplement, naturellement, mais de belle façon, tels paraissent être, en effet, les revendications d’une nouvelle génération, qui a pris la mesure du rôle et de la force d’un langage clair, première condition de la persuasion et de l’accès à l’autre.

Plusieurs films récents témoignent de cet engouement renaissant pour les techniques traditionnelles de l’art oratoire, jusque-là confinées aux concours d’éloquence de la Conférence ; ainsi, *À voix haute* ou encore *Le Brio*. Ces films illustrent des évidences que l’Éducation nationale, dans son mépris partisan des « Humanités », avait oubliées depuis le 19^e siècle : que dans un monde de communication, on ne saurait trouver une place honorable sans acquérir et posséder l’art de bien parler ; qu’on ne peut être libre sans savoir décrypter les codes sociaux et idéologiques qui sous-tendent toute parole et qu’il faut apprendre à reconnaître ; que la rhétorique se présente justement comme l’une des voies d’accès privilégiées à cet art oratoire dont l’apprentissage devrait désormais être requis, parce qu’essentiel dans la formation des jeunes.

Cependant, n’oublions jamais que la rhétorique a une triple composante pédagogique. Pour reprendre la métaphore dont les stoïciens se servaient pour qualifier la philosophie, si l’art oratoire était un corps vivant, la dialectique et la logique en seraient les os et les muscles, la culture la chair et l’exigence morale l’esprit.

En d’autres termes, si l’enseignement de la rhétorique doit porter sur les principes essentiels de la persuasion par les mots, il doit aussi et surtout s’accompagner de la transmission des normes morales et valeurs qui structurent notre société. Apprendre aux jeunes à tenir un raisonnement rigoureux, conforme aux règles de la logique et de la rationalité, c’est essentiel ; leur faire découvrir l’infinie variété et la subtilité des mots de notre langue, pour être capable, en les prononçant, d’émouvoir son auditoire, c’est capital ; mais ces armes seraient terribles si l’orateur s’exprimait, hors de toute référence morale, sans autre finalité que la seule satisfaction de son intérêt personnel, ou par jeu, ou par méchanceté.

Pas davantage la rhétorique ne saurait être assimilée à l’art de la dispute, à l’éristique ou sa forme actuelle, la « twitteristique »

Aucun stratagème, enfin, ne dispense du respect constant d’autrui, de la bonne foi, et du souci de la recherche de la vérité.

Hors la sincérité, le brio sera toujours impuissant à atteindre l’éloquence. ●